oreat inserts as enaptive for concert a aumini-tration, 75,000 fr.) Le scrutin est ouvert sur l'amendement de M. Vacher. Cet amendement est adopté par 206 voix contre

mendemest est adopté par 208 veix contre r 467 vetants. chapitres 2 et 3 sont adoptés sans discus-

on.
Le chapitre 4 est adopté après des observations
M. Le Provest de Launay.
Les chapitres 2 et suivants sont adoptés ensuits
na discussion. lans discussion. Le chapitre 12 et dernier est adopté par 391 voix centre 92 car 488 votants.

Budget des recettes
L'ordre du jour appelle la discussion du des recettes.

La Chambre adopte, après quelques observations de M. Lorois, l'article ler de la loi des finances comprenant les dépenses. Elle adopte ensuite les articles 2 à 4, autorisant un supplément de dotation à la caisse des chemins vicinaux, à la caisse des écoles et à l'émission d'obligations à court tarme.

à la caisse des écoles et a remission à la court terme.

Elle aborde les articles relatifs aux impôts et aux revesus. Les articles à l'I sont adeptés.

M. des Rotours propose un article additionnel en faveur des cultivateurs de betteraves.

La suite de la discussion est renvoyée à demain

Observations météorologiques. — Paris, 20 décembre. — La pression barométrique est de 749 à Dunk-rque; 762 à Brest, Besançon; 769 à Biarritz. — Forte bourrasque sur la Mer da Nord. Baisse de 15= à Flessingue, 12 à Paris, 2 Lyon. — Hausse de 10 à Nice. — Temps probable : vent des régions ouest, temps à averses. — Baisse de température.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

L'Echo du Nord et la Progrès ne s'entendent pas du tout. Tandis que le premier veit dans M. Maca-rez le modèle du parfait candidat, le second estime au contraire que cette candidature manque de ca-ractère politique et ne répond pas aux besoins de la situation.— Voici d'abord la note de l'Echo:

une voiture appartenant à M. Clovis Bourgeois.

Un escroc. — La gendarmerie recherche activement un individu, agé de 50 à 55 ans, de taille moyenne, ayant les cheveux grisonnants et la moustache noire ceupée en brosse, ses yeux clignotent presque continuellement.

Cet individu, qui porte, sans en avoir le droit, le ruban de la L'gion-d'Honneur, dit s'appeler Joseph Girard, et être le représentant de la maison Massard, Garcin et Lings, négociants en cotons filés, ayant son s'ège à Manclustor et à Lyon.

A Pont-Audemer, il s'est présenté chez différents banquiers et notaires de la ville, pour demander à choisir et à acheter, au nom de sa maison, un terrain propre à l'établissement d'une usine à usage de tissage mécanique. Après quelques pourpariers, il a escempté chez M. Mavoiut un chèque d'une valeur de 1,625 fr., tiré par la « Manchester aud County Bank limited » sur l'« Union Bank of London». Le chèque, envoyé à cette dernière mai-

ractère politique et ne répond pas aux besoins de la situation. — Voic d'abord la note de l'Echo :

L'adoption de la candidature sénatoriale de M. Macarez est, pour le parti républician, le grantie formelle d'un succès aux élections du 25 janvier. Nous l'avons déjà dit, et les avis qui nous arrives de divers points du département que jamais.

Non seulement, neus écriton d'Avenes, le choix proposé par les électeurs de droit set dores et did ratifé par l'opinion publique, mais vous pouves étre certain que la plupart des indifférents, que la question des affaires fouche seule, es joindront aux délégués républicains sur le Valenciannes. Douai, Cambrai et Dunkerque, on tient un langage à peu près identique. La aussi, on considère M. Macarez et un ripublician le la veille, profondément libéral et résolument modéré. Il fut de ceux qui, en 1809, soutiment de toute leur énergie les candidats libéraux contre l'Empire : en 1870, il fut de ceux qui, prévoyant les terribles complications qui allaient surrir, combatitirent le plébiscite, de lamentable mémoire, et §signèrent la protestation de Cambrésiens. Pendent La dans contre les menées de M. Jules Amigues. Ces quelques détails sufficent pour donner une idée exacte de sa consistance et de sa constance politiques.

Donnons maintenant, pour bien inontrer notre

impartialité, l'antienne du Progrès :

Ah! vous ne voulez ras qu'on s'occupe de politique; ah! vous prétendes pheer uniquement l'élection du 25 janvier sur le terrain agricole!

Eh! bion, voyez ce que fout nos adversaires et liez. la jolie circulaire qu'ils répandent dans les estapagnes, à plusieurs milliers d'exemplaires.

C'est intitulé : Lettre d'un conscitter municipal à est colleques et ce document, qu'il est qu'une longue diatribe contre le gouvernement républicain, nous accuse tour à tour d'avoir ruiné la France, décergaisé l'armée, livré le pays aux aventures extérieures, étoufié les libertés (même celle de la presse, sans doute, n'est-ce past) et détruit la prospérité publique.

Répondrez vous à cels en parlant de betteraves et de lé!

Répondrez vous à cela en pariant es octeraves et de bé ! Et quelle opinion voulez-vous que se fassent les habi-tants de nos campagnes, si le candidat que vous présentez fuit la discussion sur ce sujet et se cantonne dans la di-fense d'intérêts locaux, quand on lui demandera ce qu'il pense des intérêts du pays Or, le sandidat disait il y a huit jours, devant une réunion d'hommes sérieux : « ma candidature n'a aucune signification politique, elle est purement agriole ; « ést cette parole qui nous froisse et que nous ne pouvons admettre.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Chambre de commerce de Roubaix Election du mardi 23 décembre 1884

CANDIDATS :

CANDIDATS:

MM. Henri MATHON. Membre sortant
François ROUSSEL,
Veldemar LESTIENNE,
Louis CORDONNIER, en remplacement de
M. Funck.
Georges MOTTE, pour deux ans, en remplacement de M. Motte-Bossut, décédé.

Nous souhaitons que les électeurs affirment la confiance que leur inspirent les membres de la Chambre en se présentant en nombre suffisant au scrutin — comme ils l'ont fait du reste pour les élections consulaires —de façon à éviter un second

Le conseil municipal s'est réuni vandradi, à sept heures et demie, sous la présidence de M. Julien Lagache, maire.

Nous donnons plus loin le compte-rendu sommaire de la séance.

Contributions.— Le maire de la ville de Roubaix prévient les contribunables que les rôles des droits de visite chez les pharmacient, droguistes et droits de visite chez les pharmacient, droguistes et prescrites, sont entre les mains des perceptents, et que l'assemblée prescrites, sont entre les mains des perceptents, et que l'assemble prescrites, sont entre les mains des perceptents, et que l'assemble prescrites, sont entre les mains des perceptents, et que l'assemble prescrites, sont entre les mains des perceptents, et que l'assemble prescrites, sont entre les mains des perceptents, et que l'assemble prescrites, sont entre les mains des perceptents, et que l'assemble prescrites, sont entre les mains des perceptents, et que l'assemble prescrites, sont entre les mains des perceptents, et que l'assemblée précises.

dimension.

— Vous voyez, dit le juge d'instruction.

Allons, je n'ai qu'une chose à faire, je vais
lancer des mandats d'amener ontre le jeune

domestique Jean que je soupçenne et par sur-croit de précaution contre la cuisinière Alexan-

porte.

- Monsieur Largeval, dit-il, nous tenons prohablement le fil de cette sinistre affaire. Je crois pouvoir vous dire qu'aucune charge grave ne pèse sur vous jusqu'à présent. Néanmoins, veuillez, jusqu'à nouvel ordre, vous tenir à notre disposition.

- Je ne hougerai pas d'ici, répondit Georg's visiblement soulagé.

- Quant à vous, monsieur le commissaire, faites arrêter Jean et Alexandrine dans le plus débai.

quelle il est imposé dans les délais fixée par la loi, sous poine d'y être contraint par les voies de

A Roubaix, le 21 décembre 1884.

rue Saint-Georges. Voict le programme:

Première partie. — A Allegre militaire; B. le Nouveau Seigneur du village, de Boieldieu (Grande-Harmonie). — Fantaisie peur Coarinse, escutée par le Cerole Espana. — Romance, (M. Hache.) — Mélodie variée pour violon, (Albert Duhamel). — Paquille illoise. (Félicien Drumes, élve de M. Desrousseaux.

Deuxième partie. — Fantaisie pour Coarinse, exécutée par le Cerole Espana. — Romance. (M. L. Boutteville, Duo de pistons par MM Albert Dubocage et Emile Hosoré. — Romance. (Hache.) — Air varié pour flûte. (Th. Florquin). — Paquille illoise (Félicien Drumez).

N.B. — Il ne sera pas envoyé d'invitations.

Acte de probité. — Un cocher de place, M. Jules Matringand, a trouvé vendredi, dans sa voiture, un porte-monale contenant une certaine somme. Il s'est empressé de le remettre à M. le commissaire central.

Dans la nuit de vendredi à samedi, on a encore arrêté deux vagabends. L'un, enfant de quatorze ans, était couché, à une heure et demie du matin, sur le trottoir de la rue Jean-Bart, auprès du tissage de M. Pattyn. Il a déclaré se nommer Henri Vanleyanseele, hâcleur, et être sans profession ni domicile. Un autre individu a été ramassé par les exants dans la rue Pallart: mais unu serie que le

ngents dans la rue Pellart: mais, plus avisé que précédent, il dormait consciencieusement da une voiture appartenant à M. Clovis Bourgeois.

County Bank imited * sur ? a Union Bank of London **. Lo coldèque, envoyé à cette dernière maison, a été retourné avec la mention : Faux.
Le soi-disant Girard a quitté Pont-Audemer et on ne sait ce qu'il est deveiu. Son signalement a été transmis à toutes les légions de gendarmorie par M. le juge d'instruction de Pont-Audemer.

quantité assez considerable de cuir dans un maga-sin appartenant à M. Plançon, cordonnier, rue de l'Ommelet, et situé sur un terrain vague en face de sa maison d'habitation.

ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUS

ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS.— Cours de physique, chimie et manipulations ohimiques.— Professeur : M. Beghin.— Physique : lundi 22 décembre, à 8 heures du soir, rue du Collège, hydrostatique.— eopmeresibilité des liquides,— principe de Pascal,— presse hydraulique.— équilibre des liquides pesants.— principe d'Archimède.

Manipulations : lundi 22 décembre, à 2 heures du soir, rue du Collège,— eau,— recherche des substances solice dissoutes dans l'eau,— hydrotimètrie,— préparation de leau oxygénée,— edde sulfhydrique,— préparation,— propriétés chimiques,— préparation du bi-sulfure d'hydrogène.

Cours d'histoiné d'ira industriel.— Professeur : M. Cornut, ingénieur.— D'imanche 21 décembre, à 10 heures du matin, ancien conditionnement, rue du Château.

Cours de remettage d'aécembre, à 10 heures du matin, ancien conditionnement, rue du Château.

Cours de remettage à l'usege des deuviers rentreurs.—
Professeur : M. J. B. Delplanque.— Dimanche 21 décembre, à 10 h. 1/2 du matin, rue de Sébastopol, 43.

- Dans la nuit du 17 au 18, on a volé une

Une quests a cet expansion par M. Emile Decemps, as profit de la veuve Charles Willems, dont le mari est mort de la rage, il y a trois semaines, on laissant cinq enfants en bas-âge.

Bonte ne l. Gensiere Algoob, 21 fr. 13 c. - 2. Vandemberghe, 16.77. - 3. Camille Béon, 26.15. - 4. Viotor Golber, 29.16. - 5. Emile Teversier. 21.74. - 6. Arbhur Schaeck, 25.39. - 8. Alexandre Dumont, 55.39. - 10. Estamiset, 4.50. - 12. Pierre le Charbonnier, 15.10. - 11. Charles Lambreck, 12.16. - 15. Bernard, 15.30. - 11. Charles Lambreck, 12.16. - 15. Bernard, 21.7. - 20. Beam Thorin, 26.76. - 57. Tutles Gasenne, 21.7. - 20. Beam Thorin, 26.76. - 57. Tutles Gasenne, 21.7. - 20. Beam Thorin, 26.76. - 27. Yanden vennier Grouillen, 23.29. - 24. Jean-Bartiste Versquel, 23.14. - 16. Achille Rousel, 20.66. - 27. Vanden vennier, 25. Locis Cattel, 28. Ivo Deweis, 22.21. + 29. Léon Demarq, 26.41. - 31. Jules Housel, 19.22. - 31. Pierre Lambreck, 14.22. - 32. J. Louis Fléddrick, 27.13. - 31. Rémy Thori, 10.47. - 31. Jules Housel, 19.22. - 31. Pierre Lambreck, 14.7. - 31. Georges Cattel, 18. - Total, 676 fr. 14. - 31. Georges Cattel, 18. - Total, 676 fr. 14. - 31. Georges Cattel, 18. - Total, 676 fr. 14. - 31. Georges Cattel, 18. - Total, 676 fr. 14. - 31. Fierre de Cattel, 21. - 35. Georges Cattel, 18. - Total, 676 fr. 14. - 31. Fierre de Cattel, 21. - 35. Georges Cattel, 18. - Total, 676 fr. 14. - 31. Fierre de Cattel, 21. - 35. Georges Cattel, 18. - Total, 676 fr. 14. - 31. Fierre de Cattel, 21. - 35. Georges Cattel, 18. - Total, 676 fr. 14. - 31. Fierre de Cattel, 21. - 35. Georges Cattel, 18. - Total, 676 fr. 14. - 31. Fierre de Cattel, 21. - 35. Georges Cattel, 18. - Total, 676 fr. 14. - 31. Fierre de Cattel, 21. - 35. Georges Cattel, 21. - 31. Fierre de Cattel, 21. - 32. - Beaux-Arts. — Lee membres de la Société libre des Artistes français se sont réunis fuer, en assemblée générale, salie des Fêtes, à l'Hôtel-de Ville du quatriems arrondissement.
Il s'agissait de ren lee compte de la situation financière et de rénouveler le comité de la Société. Notre concitoyen M. J. J. Weette, a été nommé membre de ce comité avec MM. Robert Fleury, Pilfe, Tristan Lacroy, etc. Grande-Hermonie. — Lundi 22 décembre, à 8 henres du soir, la *Grande-Harmonie* offeira un concert à ses membres houverires d'uns sen local, rue Saint-Georges. Voici le programme:

Concours de lapins doméstiques. — Le sieur Mes-plont, débitant, rue de l'Ommelet, 141, estaminet du Jacqua d. a l'honneur d'informer les amateurs qui no nonours de lapins de clapiers aura lieu chez lui, le di-manche 21 décembre 1884. Des prix et primes d'une valeur de 35 francs en espè-ces, 2 jolies surprises et un beau lapin seront répartis de le prailère suivanté.

ze, 2 júlice surprisce et un beau lapin seront répartes de la manière suivante : Première série. — Au mâle le plus pesant: ler prix, 5 francs; à la femelle la plus pesante: ler prix, 5 francs. Es auivant le poide sans distinction de sere: ler prix, 3 fr.; 2e, 3 fr.; 3e, 3 fr.; 4e, 3 fr.; 5e, surprise, (don du

fr., 2e, 3 fr.; 3e, 3 fr.; 4e, 3 fr.; 5e, surprise, (don de M. Louis Cuvelier) serviciont).

Trois primes de 3 francs et uns surprise (don de M. Louis Cuvelier) servicitrices au sort entre tous les expesants qui n'auront pas été primés. Es plus beaux lapins de fanciais, quelque soit le poids et le sexe: Deux primes de 2 francs. Un joil lapin de bonne race sera tric au sort entre tous les amsteurs qui vientrent visiter le concours, ainsi que pour les expesants, excepté les primés se trouvaient avoir le méme poide, terrir accondurargés. — Art. 2. Los femilles pleines et primés se trouvaient avoir le méme poide, terrir accondurargés. — Art. 2. Los femilles pleines et ou de concourrir. — Art. 3. de mise, pour les exposants les ancientes, sera de 70 centimes par tête. — Art. 4. de ent. L'incription commencers à 2 continuer terresiser à 6 beures. — Art. 6. Le jury sera composé de 2 membres de la société et de 3 étrangers, et leur décision sera ansa appel.

Nota —— S'il y a des amsteurs qui désirent se procurer de la plus de grandes espèces, ils sent priés de s'adresser à la commission de la société.

TOURCOING

Chambre de commerce. — Voici les résultats complets des élections qui ont en lieu vendredi pour le renouvellement de la Chambre de com-merce:

Electeurs inscrits. 443 133 voix. 133 — 126 — 118 —

SCALARRE-DELCOURT . . . 118 —
Tous sont élus.

Nous avons annoncé la nomination de M. Frelier
comme préposé en chef de l'octroi en remplacement de M. De Geslin, qui vient de prendre sa retraite.

ment de M De Geslin, qui vient de prendre sa retraite.

Un journal dit à ce propos :

« Plusieurs candidats étaient en présence, qui avaient des titres sérieux ; se trouvaient parsai eux des employés principaux des contributions indirectes, des fonctionnaires comptant déjà dans l'octroi de longues années de bons et leyaux services, voire même un Tourquennois très estimé dans notre ville et appartenant à l'une des plus honorables familles de la localité. Surqui done l'administration a-t-elle fixé son choix i Sur M. Freiler.

> Quels sont les titres de M. Freiler?

> M. Freiler est tout jeune encore ; il n'a que vingt-sept ans ; il remplissait à Lille les fonctions d'inspecteur des denrées alimentaires ; enfin et surtout, il est reputician et ami intime de l'un des membres les plus influents de notre conseil municipal.

Avis. — Le maire de Tourcoing rappelle aux personnes qui placent des enfants en nourrice et aux nourrices elles mêmes, qu'elles doivent, sous les peines port es dans l'article 346 du code pénal, en faire dans les trois jours la déclaration à la mairie.

Ephémérides de la charité roubaisienne. — 20 décembre 1743. — M. Robert de Cottignies prêtre à Roubaix, déclare donner à la cuisine des pauvres malades, dont il est le receveur « tout généralement quelconque les meublants, portatifs et non portatifs, linges de tables, lit, literies, bois à brûder, linges et habits, or, argent monnayé et non monnayé, dettes actives et généralement tout ce qu'on trouvera au lieu mortuaire dudit comparent, rien réservé ni excepté, sauf les biens immeubles avec les meubles tels réputés y adhérents pour par les minutes de ladite cuisine, les avoir et appréhender sitôt après son trépas et en jonir comme de leur chose propre et vrai bien, à condition de convertir le tout en bouillon et à la nécessité des malades. » (Archives de Roubaix G. G. 276 no 1.

20 décembre 1863. — Concert de bienfaisance donné à Foubaix par M. César Delespaul. Le produit de ce concert s'élevant à 250 francs, fut distribuer à l'œuvre des Petites-Sœurs des pauvres de la ville. (Journal de Roubaix no 916.) Concert de la Croix-Rouge. — Les débuts de la section dramatique du cercle du Petit Château, au grand concert offert par la Concordia à ses membres honoraires dans la salle du patronage St-Joseph (Croix-Rouge), ont eu un succès complet et au-dessus de toute attente.

M. Jean-Baptiste Scamps a bien compris et joué avec vorve son rôle de « Mouflou. »

M. Albert Lambion a été parfait dans «Larigot»; ansai Pauditoire ne lui a nas menages as a parlay.

M. Albert Lambion a été parfait dans «Larigot»; aussi l'auditoire ne lui a pas menago ses applaudissements bien mérités.
Gustave, jeune peintre, a été interprêté avec talent par M. Louis Langlais.
Le vieux juif « Jérobeam » (M. Alfred Desmytère) n'a pas peu contribué au succès de la soirée.
M. Xavier Delecheque fait un excellent gardechampètre, et s'est montré désopilant dans l'exercice de ses fonctions.
Temblottin (M. Emile Holsert) s'en est tiré en Maire très content de soi et parfaitement gonfié de son importance.

en Maire très content de soi et parfaitement goafié de son importance.
Les gardes-chasse, MM. Paul Fourez et Victor
Piedana, ainsi que Julien Debackère, Poyson, méritent aussi une mention.
Cette section, de récente formation, est composée d'un groupe de jeunes gens dévoués, qui, par
l'azèle de leur jeune président M. Albert Lambios,
promettent de devenir une phalange artistique qui
fora toujours plaisir partout où elle prêtera son
concours. Une liste de membres honoraires étant
établie afin de subvenir aux divers frais nécessités par les mises en scènes, etc., les personnes qui
voudraient bien s'y faire inserire sont priées de
faire parvenir leur adhésion à M. Jules Watteeuw, directeur-gérant du Broutteux, au président M. Lambion, rue de Guisnes, 110, eu au local
du cercle du Petit-Château.

Trouvé mort. — Auguste Pacaux, malheureux mendiant qui avait des habitudes d'intempérance, avait fait une chute, il y a une dizaine de jours. On l'avait revu depuis, et il ne paraissait pas se ressentir de son accident. Depuis dimanche, toute disse paragna pa l'avait seneru. On pérdéta hier fois, personne ne l'avait apercu. On pénétra hier dans son logement, rue de la Lutt, et on le trouva mort. Le decès paraît remonter à quatre ou cinq

Mouveaux. — Vendredi, la gendarmerie de Tourcoing a procédé à l'arrestation d'un sieur Verseyck, sejet belge, cocher depuis quelques semaines senlement chez M. Manurel. Verseyck ne seraif autre, parait il, qu'un sieur Knockart, employé des postes à Ichteghem (Bélgique), inculpé de nombreux détournements. Verseyck nie et prétend être victime d'une mystification eu d'une fatale ressemblance; il affirme n'avoir jamais excreé d'autre profession que celle de cocher. Il a été conduit à L'ille.

LILLE

Une nouvelle bourse & la Faculté cataolique de médecine de Lille. — Mardi dernier, 16 décembre, a eu lieu, à Rouen, l'assemblée générale annuelle de l'Union catholique de Normandie. M. le comte d'Estaintot, andea bâtennier de l'erdre des avocats, a donné lecture d'un rapport sur a la création d'une bourse à la Faculté de médecine de l'Université catholique de Lille. »

Cette fondation a été chaleureusement applaudie par le nombreux auditoire et accueillie avec une faveur marquée par Mgr Thomas, archevêque de Ronen, qui présidait cette belle réunion.

LE PALAIS DES BEAUX-ARTS. — L'exposition des projets pour le concours de construction d'un Pelais des Beaux-Arts, à Lille, s'ouvrira demain, dimanche, à dix heuresdu matin, au Palais-Rameau. L'exposition est publique.

L'exposition est publique.

Incendie.—La nuitdernnière vers 1h.50 du matin, un incendie s'est déclaré dans une baraque en planches, rue du Sec-Arembault, servant de dépôt et magasin à M. Boon-Deletrez, rue de Paris, 132. Le feu, qui à commencé par le magasin de bâches, havre-sacs, toile de tente, situé au premier étage, alimenté par les matières grasses nécessaires à cette fabrication, a, en peu d'instant, consumé tout l'établissement et les pompiers, accourus an premier signal, n'ont eu qu'à le circonserire. Les secours, habilement et rapidement dirigés par M. le commandant Labbé, ont préservé les maisons voisines de toute atteinte du feu. Les pertes sont évaluées pour M. Beon à 1,000 francs pour le bâtiment et 2,000 fr. pour les marchandises couverts en partie par une assurance, et à 3,000 francs, pour le locataire du rez-de-chausée, M. Tribois, marchand de lainages, bimbelotèrie etc. Il u'y a eu aucun accident de personnes. A 3 eures 1;2, tout était terminé.

LES FILÉS-COTONS

Paris, 20 décembre. — La sous-commission de l'industrie a décidé qu'une délégation partirait le 28 décembre, pour le Nord, afin d'y étudier la question des filés-coton.

MM. Waddington, Mézières, P. Legrand, Ribot, de Lanessan, Clémenceau, Reynaud, iront à Lille, à Roubaix, à Tourcoing, à Calais, et rentreront pouraller ensuite dans les Vosges.

UN HORRIBLE SUICIDE

Vendredi, vers sept heures du soir, au moment on le car à vapeur venant de Roubaix passait à Moss-en-Barœul, un homme a bondi d'un des fossés qui bordent la reute, et s'est jeté sous la machine. Le conducteur ne put arrêter à temps. Il trouva un cadavre affreusement mutilé; la têt était littéralement broyée. L'identité de ca malhaureux n'a pu être établie. Il était couvert de haillons: on suppose qu'il avait une cinquantaine haillons; on suppose qu'il avait une cinquantaine d'années. On n'a trouvé sur lui ni argent ni pa

piers.
Par suite de cet événement, les cars ont subi des retards assez considérables.

Les articles publiés dans cette partie du jour-al, n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité e la rédaction.

de la rédaction.

Roubaix, le 18 décembre 1834.

Monsieur le rédacteur en chef,
Dans vetre numéro de jeudi, je vois à l'ordre du
jour de la séance du conseil municipal qui doit
avoir lieu vendre di soir : « Prolongement de la
» rue Lacroix, avis du conseil municipal sur l'en« quête. »

rue Lacroix, avis du conseil municipal sur l'enquête. »
A ce sujet, je ferai remarquer que, depuis longtemps, tous les habitants du quartier du Sacréteour se demandent si ce prolongement sera erfin
executé. Il est d'autant plus utile en ce moment,
que, depuis l'ouverture de l'école libre catholique
de la rue St-Louis, les enfants qui demeurent jaux
alentours de l'abattoir, sont forcés, pour jaller en
classe, de faire le tour par le boulevard de Strasbour ou la rue de l'Hommelet. En hiver, ce trajet
m'est guère agréable.

bour ou la rue de l'Hommelet. En niver, ce trajer n'est guéro agréable.

D'autre part, tous les habitants du Jean-Ghislain pourraient abréger leur route, pour se rendre
à l'église, le dimanche matin.

Aussi, dats nos quertiers, tout le monde espère
que le consoil municipal, composé aujourd'hui
d'une façen plus pratique, comprendra l'utilité du
percement de ce petit bout de rue et émettra un
avis favorable et décisif à la prolongatien de la
rue 1 agroit.

rue Lacroix. Veuillez agréer, monsieur le rédacteur en chef,

Un habilant du quartier.

Note de la rédaction. — Le Conseil municipal a
fait droit à cette demande, en émettant un avie favorable au prolongement de la rue Lacroix.

Lille, le 19 décembre.

Monsieur le Rédacteur en Chef
du Journal de Roubaix,
Permettez-nous-de vons donner quelques renseignements sur la manifestation des étudiants le 18
ceurant et de corriger, par votre organe, quelques
erreurs du Petit Nord-ester contre la conférence
que M. Courdaveaux avait annoncée et dans laquelle il devait, neus a-t-on dit, attaquer l'authenticité de l'Evangile sur la vie de Jésus et insuiter
au catholicisme.

volentaire ou non, l'indisposition de «l'honorable

beauceup de tapage; mais nons n'attaquions dans nos chaats que la personae du T.F.'. Aucun cri « A bas la Republique » n'a répondu à celui de « A bas la calotte »; et nous avens seulement chanté quelques vivata à l'fujiversité.

Quant aux injures grossères que le Petit Nord nous reproche, neus chetchons en vain à neus les rappeles.

A qui maintenant attribuer les insultes que ce journal mai informé dit avoir été adressées à l'honerable docteur Hallez? Ést-ce sux étudiants catholiques dont pas un n'a passé dans la rue de Jardins i Le Petit Nord eublis que et respectueux qu'ils soient de l'autorité, ses chers étudiants catholiques arrêter pour ce fait inqualifiable; les étudiants extholiques, au nentraire, n'ont été arrêtes qu'en criant : Vivent les Jésuites!

En vous remerciant, M. le rédacteur, de l'hospitalité que vous remerciant, M. le rédacteur, de l'hospitalité que vous remerciant, M. le rédacteur, de l'hospitalité que vous roundrez bien, nous en avons la confiance, accorder à estie rectification,

Nous vous prions d'agreer l'expression de nos respectueuses civilités.

UN GROUPE D'ETUDIANTS.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du vendredi 19 décembre 1884

(COMPTE-RENDU SOMMAIRE)
Présidence de M. Julien LAGACHE, maire

Présidence de M. Julien Lagache, maire

La séance est ouverte à 7 heures 45.

M. LE MARRE procède à l'appel nominal.

Présents: MM. Julien Lagache, maire; Vinchon, Faidherbe, Pennel-Wattune, P. Destombes, P. Wattine, adjoints; F. Roussel, Martel-Dales-pierres, Comerre, H. Salembier, A. Dupire, A. Harinckouck, G. Heyndrickx, A. Reboux, F. Ernoult, le doctaur Derville, H. Buisine, Chéron, Fauvarque, G. Leclercq, H. Senseville, Roche, L. Cerdonnier, Delannoy-Destombes, Pollet-Desquiens, J. Cavelier, Béghin-Bonnave, le doctaur Carrette, Louage-Descamps, Orange, Emile Baas.

Absents: MM. Paul Dazin, indisposé, G. Legrand, Pierre Catteau, H. Sandevoir.

M. ALFRED RESOUK, secrétaire, donne lecture du procès-verbal del aséance du 21 novembre qui est adopté sans observations.

Le conseil reçoit communication de divers documents relatifs à la reconstruction de la gare du chemin de fer du Nord et reuvoie la question à l'étude de ses ire et 3e commissions;

Renvoie aux Ire et 3e commissions la demande de construction d'une passerelle sur le chemin de fer du Nord, entre les rues de l'Alma et de l'Ouest;

Renvoie aux Ire et 3e commissions l'étude de la création d'un port au Sartel;

Renvoie aux Ire et 3e commissions l'étude de la création d'un port au Sartel;

Renvoie aux Ire et 3e commissions le demandes de classement et de mise en état de viabilité des rues St-Jean et de l'Industrie, ainsi qu'une demande de construction d'un aqueduc dans la rue Descartes;

Renvoie aux Ire et 3e commissions le projet de

mande de constitución.

Descuries:
Renvoie aux l're et 3e commissions le projet de mesesaires à l'éclairage en 1885;
Renvoie aux l're et 3e commissions l'examen de cessions et rétrocessions de parcelles par voie d'alignament:

Renvole aux Ire et 3e commissions l'examen de cessions et rétrocessions de parcelles par voie d'alignement;
Renvole aux Ire et 3e commissions le projet de mise en adjudication de la fourniture du charbon destiné au chauffage des établissements communaux pendant les anaées 1885-1886;
Renvole à ses 1° et 3° commissions l'examen du complément d'inatailation du gaz à l'école communale de garçons de la rue Turgot, ainsi que le règlement de la mitoyenneté (2° partie) de l'école de la rue des Arts;
Renvole à l'examen de la 2° commission la création d'un emploi de vicaire à la paroisse Sainte-Elisabeth;

Elisabets; Renvoie aux 2° et 1°° commissions plusieurs de-mandes de bourses ou de subsides dans divers éta-blissements d'instruction, une demande de subside formée par le comité directeur de l'Hôpital et du dispensaire français de Londres, et une demande de secours formée par la veuve Verfaille, née de Wañeanaña:

de secours formée par la veuve Verfaille, née de Wacgenaëre;
Le ceaseil renvoie à une prochaine séance une demande de crédit en vue de la création d'une crèche dans le quartier St-Joseph.
Le conseil renvoie aux l're, 2e et 3e commissions un prejet de construction, à l'Hôtel-Dieu, d'un pavillon isolé pour les varioleux;
Renvoie aux l're et 4e commissions une demande de subvention de la société l'Union des Tromzettes:

Renvoie aux Ire et 4e commissions une demande de subvention de la société l'Union des Trompettes;
Renvoie aux Ire et 6e commissions une demande de subvention du Club Nautique, et une demande de subvention du Club Nautique, et une demande de subside formée par la fédération des sociétés de pêche;
Désigne comme membres de la commission d'exploratien de l'Espierre, M. le Préfet du Nerd, président, MM. les Maires de Roubaix et de Teurcoing, Doniol, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, Etianne, ingénieur coffuaire, Obry, ingénieur des mines, Louis Cordonnier, industriel, conseiller municipal, ayant comme suppléant M. Georges Heyndrickx;
Renvoie à la Ire commission la demande d'un crédit pour la reliure et l'entoilage des atlas du cadastre;
Approuve diverses polices d'assurances des bâtiments communaux (Condition publique);
Homologue 21 rapports de la commission d'assainissement des logements insalubres;
Homologue les pièces comptables de la gestion du Mont-de-Piété par M. Dutilleul-Lorthiois pour le semestre de l'exercice de 1884;
Le conseil passe aux rapports des commissions. Il vote un crédit supplémentaire de 9,979 fr. 21 c. à inscrire au budget de 1894, pour solder les travaux de construction d'une école maternelle beulevard de Strasbourg;
Il adopte le budget du service vicinal pour 1885;
Il autorise le paisment d'une somme de 505 fr. 20c. qui reste due à l'entrepreneur chargé de la pose des bordures de la rue de la Gare;
Il vote un crédit de 13,624 fr. 66 c., à inscrire d'ungence au budget supplémentaire de 1884, pour l'acquisition d'une partie des mebillers scolaire et personnel nécessaires pour l'école de garçons de la rue des Arts;
Le conseil émet un avis favorable à la proposition faite par MM. Faitherbe et Alfred Reboux, concernant la création d'un cours auxiliaire d'anglais et d'un cours de comptabilité cemmerciale et décide que les professeurs recevrent chacun une indemnité de 600 francs et seront nemmés par vois de socieures de comptabilité cemmerciale et décide que les professeurs recevrent chacun

ide que les professeurs recevrent chacun une emnité de 600 francs et seront nommés par

indemnité de 600 francs et seront nommés par voie de concours; Il délibère qu'il convien?, avant d'accepter l'effre faite par M. le préfet du Nord relativement à la

création d'un hôpital maritime pour les enfants scrofuleux ou rachitiques, d'attendre les résultats de l'essai tenté par le gouvernement;

Il vote la souscriptien annuells de six francs, demandée aux conneils municipaux par le comité départemental de sécours aux blesses;

Il ajeurne, pour supplément d'étude, le vote des crédits aécessiers à l'outillage d'ateliers professionnels destinés aux enfants de toutes les écoles de la Ville;

Le conseil approuve le budget présenté par le directeur et le censeil d'administration du mont-de-piété pour l'exercice 1855;

Il vote un crédit de 765 fr. 35 c. à inscrire au budget supplémentire de 1834, à titre de remboursement à faire à M. Boutry, entrepreneur à Roubaix, pour droits d'octroi qu'il a indûment payés;

Il approuve le budget présenté pour l'exercice 1885, par MM. les administrateurs des Hospices;

Le conseil décide qu'il n'y a pas lieu de créer à Roubaix un laboratoire municipal;

Il vote la création d'un service perpanent municipal pour le transport des blessés et des malades à l'hôpital et alloue pour cet objet un crédit de 2,500 francs;

Il renvoie à la 3º cemmission un rapport sur

cipal pour le transpert des blessés et des malades à l'hôpital et alloue pour cet objet un crédit de 2,500 francs;
Il renvoie à la 3º commission un rapport sur la substitution définitive de la traction mécanique à la traction animée pour les tramways de Lille à Roubaix, sous les réserves contenues dans le rapport de M. le directeur de la voirie;
Il donne acte à l'administration d'une communication relative à la rue Lacreix et émet un vœn favorable au prolongement de cette rue;
Il décide que l'emprunt de 351,000 francs à la Caisse des écoles sera amorti, non au moyen d'un centime additionnel, ainsi que cela avait été prévu d'abord, mais au moyen de l'inseription au badget, pendant trente années, d'une dépense extraordinnire de 14,192 francs;
Après une discussion qui a lieu à huis-clos, il renvoie aux commissions peur un nouvel examen uns demands formulée par M. Louis Spriet à l'effet d'obtenir une subvention qui puisse lui permettre de continuer ses études artistiques à l'Focle nationale des Beaux-Arts de Paris;
Il passe à l'ordre du jour sur une demande de bourse formée par M. Demarquette en faveur des son fils.

Il accorde à la jeune Marie-Jeannette Legan une demi-bourse communale de 300 à l'Institution des Sourdes-Muettee de Lille;
Il allone au jeune Camille Castelain une somme de 125 francs pour subvenir aux premiers frais d'installation azigés par son entrée à l'école Saint-Cyr, et une somme de 300 francs pour chacuna des deux années que ce jeune homme doit passer dans cet établissement.

La séance est levée à 10 heures.

La séance est levée à 10 heures.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du samedi 20 décembre Présidence de M. PARENTI

La baude des dévalissurs de poulaillers dans le quar-tier de Moulins-Lille comparaît devant le tribunul : 8 jeunes vauriens de 14 à 17 ans sont amende à la barre. Deux soulement, Jean Henri et Fiddle Marchand, sont acquittés : les autres sont condaundes : Decroix, à l'empri-sonuement jusqu'a l'âge de 20 ans ; Fagnart, à 3 mois de prison; Victor Leclerog, à 1 mois : Alfred Longueval, César Tromont, Eugène Nivesse, chacun à 3 mois de prison.

Une épicière de Tourcoing, Eugénie Thomas, 4gée de 50 ans, avait une licence pour la veute du sel de cuivre. Au mois de seotembre, le jeune Reckeus, ami du fila d'Eugénie Thomas, étant ches elle, se plaignait de maux d'estomas : Eugénie ui dit: je vais vous denner uuraquet de sel anglais et une bonne purge vous guérins. Reckeins pril le paquet et le lendermain en pripara un verre qu'il absorba d'un seul traît. Auseitôt il fut pris de douleurs atreces et, lo zainutes après, il expirait sars qu'aucun secours pût lui être donné. Eugénie Thomas s'était trompée et avait donné du sel de enivre. La priveuxe est condamnée, malgré tous ses bous antécédents, 16 fr. d'amende.
Eugénie Thomas, en entendant este sentence, jetts des cris de désespoir; son mari, présent à l'audience, est obligé de l'emporter.

Le tribunal prononce en

vantes :

Six mois de prison et 25 frans d'amende à Alfred
Amiot, en fuite, pour abus de confiance; 3 mois de prison à Gustave Gourb, de Lille, pour usage de faux livret;
15 jours de prison et 16 franca d'amende à Cloris Francois, pour rebellion envers les agents; i mois et 6 fr.
d'amende à Xavier Guilbert, pour filouterie, tous deux
de Lille.

NORD

Quévrechain. - Pendant la nuit du 16 au 17 Quévrechain. — Pendant la nuit du 16 au 17 décembre, Mme veuve Pithraquin de Bauagé, qui habite avec une servante le château de Quiévrechain, crut entendre des bruits insolites. Bieult le doute ne lui fat plus permis; on essayait évidemment de fracturer une porte. Se lever, prendre un fusil, ouvrir une fenétre et tirer deux coups de feu à travers les persiennes en criant à l'aide, fut pour elle l'affaire d'un instant.

Au bruit des détenations, des douaniers accoururent, mais trop tard pour pouvoir arrêter deux malfaitears qui réussirent à s'échapper.

Ils avaieut essayé de fracturer deux portes.

Dunkerque — Line députation de Dunkerque.

Dunkerque.—Une députation de Dunkerque, composée de MM. Gustave Lemaire, maire; Alfred Petyt, président, et Herbart, membre de la Chambre de commerce, est partie pour Paris, afia de s'entendre au sujet de l'Exposition de 1886 à Dunkerque. La délégation doit voir les ministres du commerce et de la guerre.

— Notre correspondant particulier nous adresse la dépêche suivante : dépêche suivante : dépêche suivante : de Paris, 20 décembre, 3 h. 25 soir. — Les représontants de Dunkerque ont été reçus ce matin par M. deles Ferry, président du conseil, au sujet de l'exposition de 1886. M. Jules Ferry s'y est montré très favorable.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — Voici le mouvement des voyageurs entre la France et l'Angleterre, par Calais et Douvres, Boulogne et Folkestone, pendant le mois de novembre dernier: Calais et Douvres, 9,918 pasagers; Boulogne et Folkestone, 4,054, id. Ces chifres offrent une diminution de 1,970 passagers pour Calais et de 2,104 pour Boulogne, sur le mois de novembre 1983.

Arras. - Les journaux de gauche ra tails aggravants, un vol commis his

un fauteuil Louis XIII en criant:

— Riaux, Dieu est grand.

Dès les premiers entrechats que Montussan avait esquissés en entrant dans l'atelier. Riaux. sa palette à la main, la bouche béante, l'eil écarquillé, suivait ses évolutions.

— Est-ce que tu es alicné? lui demanda-t il enfin quand l'autre eut proféré son hommage à la divinité

— Aliéné? Montaigne cût dit: « Que sais-je! » et Rabelais: « Peut-être! » Ce dont je suissûr, c'est que j'ai le cœur, la tête, la poi-trine pleins de fanfares. J'y vois bleu. J'entends des harmonies célestes, et je suis léger comme une âme. Il y a des imbéciles qui prétendent que le temps est affreux; moi je trouve qu'il fait beau, beau, beau

une âme. Il y a des imbéciles qui prétendent que le temps est affreux; moi je trouve qu'il fait beau, beau, beau, beau, beau, beau, beau.

— Alors tu viens de voir Geneviève?

— Je t'en prie, Riaux, dit Mile Geneviève, il n'est riend'assez respectueux pourparler d'elle. Je voudrais inventer une formule de vénération qui ne s'appliquât jamais qu'à cette adorable vierge. Mais va donc demander un pareil service aux langues bumaines!

— Que t'a-t-elle dit, mon Dieu? Que s'est-il passé pour que tu reviennes dans un tel état de délire?

— Délire n'est pos real.

délire?

— Délire n'est pas mal. A propos, j'ai rencontré Balkens. Je lui ai serré la main, je l'ai forcé à être aimable avec moi. Il avait un air bêtet j'aurais voulu que tu le visses. Mais il a ri quand je lui ai proposé de lui chanter la Brabançonne et maintenant, il peut m'offrir les punchs les plus insensés, je les beirai sans murmure.

- Mais encore une fois, pourquoi cette ivresse?

(A suiere.)

FEUILLETON DU 20 DÉCEMBRE — (N° 23.)

XI

- Comment ces deux hommes ont ils pu s'enfermer dans le caveau de telle façon qu'ils n'aient pu en sortir? Et remarquez, ajouta le commissaire, comme frappé d'une lumière nouvelle, que Georges Largeval est mort ici la muit qui a suivi la séquestration que je soupconne. Ne pourrait-on pas supposer qu'il a surpris les secrets de Remi et qu'il a été tué parce que c'était le moyen le plus sûr d'obtenir son silence?

Il me semble que vous cherchez la vérité où elle n'est pas, répondit le juge d'instruction.

Je ne demande pas mieux.

Je crois. moi, que ces deux personnages,

— Je ne demande pas mieux.

— Je crois, moi, que ces deux personnages, qui évidemment étaient des malfaiteurs, ont dû étre introduits iei par un des domestiques récemment chassés. Comma il fallait un certain temps, du moins ils le supposaient probablement, pour mettre la main sur le trésor, ils auront consenti à être enfermés dans le caveau consenti à être enfermés dans le caveau moint-qualtre heures. Leur complice n'a auront consent à être enfermés dans le caveau pour vingt-quatre heures. Leur complice n'a pas osé oun's pas pu, par suite de circonstances que nous ignocons. venir les délivrer, et ils auront péri d'une mort affreuse à deux pas du trésor qu'ils convoitaient.

— Cependant, monsieur, répiiqua le commis-saire, remarquez qu'ils n'ont pas même tenté de creuser le sol. — C'est vrai, mais quelque circonstance les en a sans doute empêchés. Le commissaire hocha la tête.

Le commissaire hocha is tête.

— En résumé, continus M. Mestras, vous connaissez l'axiome : is fecit cui prodest. Or, je ne vois pas, et vous ne voyez pas plus que moi lemobile qui aurait pu pousser Largeval à cette séquestration.

En ce moment, un des agents frappa discrènte de la cette séquestration. tement à la porte, et, sur l'invitation d'entrer qui lui fut adressée, annonça qu'on venait de trouver encore sur les deux cadavres un re-

volver et deux couteaux poignards de grande

drinc.

— Veuillez les signer. Je les ferai exécute dans la soirée.

XIII.

Le jour même où Largeval avait eu tant d'émotions diverses, Balkens descendait la rue

gut Montussan qui venait droit à lui sur le même trottoir. et qui pourtant, grace à Riaux, s'était termi-née sans humiliation pour personne, le Belge évitait le bohême

dversaire. Mais ce dernier, l'ayant vu, imita sa ma-nœuvre et manifesta clairement l'intention de

naques de noue, choisissant à instinct, pour y poser les pieds, les pavés en saillie; sur ses lèvres, un sourire joyeux se dessinait, et dans ses yeux brillait un rayon triomphant. Quand Montussan fut près de Balkens, il accentua son sourire. L'artiste craignant quel-que fantaisie de rapin, se tint sur ses gardes. Mais le bohème, avec laisser-aller, lui tendit franchement le main.

- Bonjour, mon ennemi, dit-il.

Bonjour, répondit l'autre, sur

aujourd'hui, je suis bon, aujourd'hui je suis indulgent, aujourd'hui je suis aimable, doux, inoffensif comme un agneau bêlant. Je trouve tout admirable. Vous-même êtes beau à mes yeux, et l'univers est plein de sourires. Il

Vous me pardonnez i repeta baixens ana-sourdi.

 Vons êtes étonné de ma grandeur d'âme, reprit Lucien. J'avoue qu'il y a de quoi. Mais je suis comme cela aujourd'hui. Pardonnez-moi aussi et devenons de bons amis.

moi aussi et devenons de bons amis.

Balkens comprit la délicatesse un peu flère de ces regrets et se radoucit.

— Allons, mon cher, continua Montussan, riez donc; je veux que tout le monde soit dans la joie comme moi. Que faut-il pour que vous riiez? Voulez-vous que je vous chatouille eu préférez-vous que je vous chatouille eu préférez-vous que je vous chante la Brabancenne, votre hymne national?

Balkens se dérida.

— Ah! je savais bien que la Brabanconne ferait son effet. Venez dans mes bras.

Et, sans laisser à l'artiste le temps de se soustraire à l'accolade, il le prit et le serra à l'étouffer.

— Bonjour, mon ennemi, dit-ii.

— Bonjour, répondit l'autre, sur un ton glacial.

— Oh! oh! quelle mine funèbre! Mais n'espérez pas me refroidir. Je veux faire ma paix avec vous et je la ferai. Voyez-vous, Balkens,

vous mettre en colère? Ah! mais je ne le per-mettrais pas, savez-vous. Je suis trop heureux pour cela.

— Heureux, fit Balkens, que vous est-il

donc arrivé? - Et direque ce bonheur immense, cette joie

donc arrive:

— Et direque ce bonheur immense, cette joie tuante, c'est à vous peut-être que je la dois. Allons, serrez-moi la main de tout votre cœur. Je suis l'ami de toute la terre depuis une heure, et par conséquent le vôtre.

Le Beige, rassuré par l'air bon enfant quoique un peu égaré de Montussan, lui demanda la cause de sa joyeuse humeur.

Mais Lucien, au lien de répondre, passa son bras sous celui du peintre et lui dit:

— Venez-vous avec moi chez Riaux?

En réalité le bohème ne tenait pas en place, il marchait autour du peintre, remuait les hras, ôtait son chapeau, chantonnait des fragments d'opéra, sautait, riait, serrait la main de Balkens et l'étourdissait tout à coup par quelque exclamation imprévue ou par une question bizarre.

bizarre.

— Venez-vous chez Riaux? Venez-vous chez Riaux?
 Non, répondit l'artiste. Il faut que j'aille au boulevard.

- Ah! très bien! Alors, au revoir, fit Mon-— Ah! tres Dien! Alors, au revoir, it Mon-tussan qui parlit sans insister, faisant claquer ses doigts et fredonnant un air de chasse. — Il est encore gris, le malheureux, pensa Balkens, seulement il a aujourd'hui le punch

aimable.
Quand il entra dans l'atelier de Riaux, le bohème se mit à exécuter une danse insensée, n'appartenant à aucune chorégraphie connuc. Au bout de quelques minutes de cet exercice, il fit une pirouette, langa une de ses jambes à la hauteur la plus imprévue, envoya son chapeau àla tête d'une statue et se laissa tombe r dan

CAMILLE DEBANS.

M. Mastras griffonna quelques lignes sur deux feuilles imprimées, signa et fit ouvrir la

Fontaine, pour gagner les boulevards. Il était trois heures et demie. Il allait doubler la rue Pigalle lorsqu'il aper

Depuis l'algarade que Lucien lui avait faite évitait le boneme. Aussi traversa-t-il la chaussée avec une cer-taine hâte, afin de n'avoir pas à saluer son ex-

nœuvre et manifesta ciairement parler au peintre.
— Que le diable l'emporte! pensa Balkens.
Montussan s'avançait. Il avait rejeté en arrière son chapeau, qui laissait voir son large front encore agrandi par la calvitie. D'un pas léger, presque sautillant, il franchissait les flaques de boue, chosissant d'instinct, pour y

franchement la main.

yeux. et l'univers est plein de sourires. Il faut que je vous embrasse.

Balkens, efirayé de cette proposition qui ressemblait à une menace, fit deux pas en arrière,

— Ne craignez rien, reprit Montussan. Les hommes sont délicieux, les femmes sont divines et vous avez du talent. Faites-moi votre figure des grands jours. Pai oublié le goût de votre punch; je vous pardonne, que voulezvous de plus?

— Vous me pardonnez! répéta Balkens abasourdi.